

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0010077

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1864

Société : RAM

145322

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KOUTANI MOHAMED

Date de naissance :

Adresse : CITE HASSANI Raga 528 - N° 947 CASA

Tél. : 052999.2121

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. JABRANE Abdelaziz
Spécialiste en
Néphrologie - Dialyse
16-18, Bd Yacoub El Mansour
Casablanca - Tel: 05 22 98 1095

Date de consultation : 15.09.2022

Nom et prénom du malade : KASSEDE Fathia Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Néphropathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15-12 2022	C		62	Dr JABRAVEY - Néphrologie - Dialyse Spécialiste en Dialyse 16-18, Bd Yacoub El Mansour Casablanca - Tel: 05 22 98 49 55

EXECUTION DES ORDONNANCES		
	Date	Montant de la Facture
Dr. MENSRA Samir Pharmacie MENSRA 16, Avenue Sidi Abdellah Casablanca Tél: 05 22 80 05 05	15/12/22	86.42
Dr. MENSRA Samir Pharmacie MENSRA 16, Avenue Sidi Abdellah Casablanca Tél: 05 22 80 05 05	15/12/22	86.42

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE ANFA 10, Imm. communal Route d'El Jadida et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca Tél: 05 22 99 19 19 / 05 22 99 09 09	16/12/22	2 80	800,00 Dhs

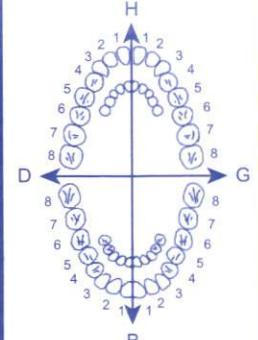
AUXILIAIRES MEDICAUX				
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

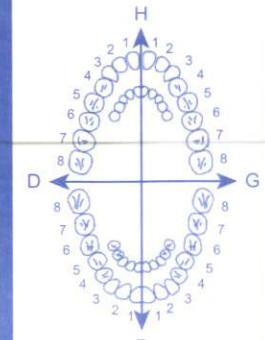
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

CENTRE D'HÉMODIALYSE YACOUB EL MANSOUR

16 18 BD Yacoub El Mansour Maarif Extension RDC Casablanca

Docteur JABRANE ABDELAZIZ

Spécialiste en Néphrologie - Dialyse

Tél : 05.22.98.49.55

Fax : 05.22.98.88.05



الدكتور جبران عبد العزيز
إختصاصي في أمراض الكلى

الهاتف : 05.22.98.49.55

fax : 05.22.98.88.05

Casablanca Le : 13-12-22

ORDONNANCE

Kossef Ahsen

① Zytotec 500 mg x 10
63,20

63,20

16/18, Bd Yacoub El Mansour
Extension RDC, Casablanca
Dr. JABRANE ABDELAZIZ
Hôpital Yacoub El Mansour
Centre d'Hémodialyse
YACOUB EL MANSOUR

Pharmacie Menara
Dr. JABRANE ABDELAZIZ
Hôpital Yacoub El Mansour
Centre d'Hémodialyse
YACOUB EL MANSOUR

Menara
Sinaia Rue
16/18, Bd Yacoub El Mansour
Extension RDC, Casablanca
Dr. JABRANE ABDELAZIZ
Hôpital Yacoub El Mansour
Centre d'Hémodialyse
YACOUB EL MANSOUR

CENTRE D'HÉMODIALYSE YACOUB EL MANSOUR

16 18 BD Yacoub El Mansour Maarif Extension RDC Casablanca

Docteur JABRANE ABDELAZIZ

Spécialiste en Néphrologie - Dialyse

Tél : 05.22.98.49.55

Fax : 05.22.98.88.05



الدكتور جبران عبد العزيز
إخلاصي في أمراض الكلى

الهاتف : 05.22.98.49.55

fax : 05.22.98.88.05

Casablanca Le : 15/12/2022

ORDONNANCE

Kassef fathra

①

28.80

Pharmacie MENJRA
Dr. MENJRA Samir
16, Angle Bd. Hay Hassani - Sinaa Rue
Tel. : 05 22 89 50 05

Ca

Ca

1 - 1 - 1

3 mois

T 86.40

PPV
LOT
PER | 28,80

PPV
LOT
PER | 28,80

PPV
LOT
PER | 28,80

CENTRE D'HÉMODIALYSE YACOUB EL MANSOUR

16 18 BD Yacoub El Mansour Maarif Extension RDC Casablanca

Docteur JABRANE ABDELAZIZ

Spécialiste en Néphrologie - Dialyse

Tél : 05.22.98.49.55

Fax : 05.22.98.88.05



الدكتور جبران عبد العزيز
إختصاصي في أمراض الكلى

الهاتف : 05.22.98.49.55

fax : 05.22.98.88.05

Casablanca Le : ٢٥ - ١٢ - ٢٠٢٢

ORDONNANCE

D^s KOSSEF fathimz

① Bihari ٤١ km ٤٦٣

Garder de l'eau
Avec 5 Darzy.

RADIOLOGIE HAY HASSENI
ANFA
10, Chemin Gouraudineau 10000 d'Azemmour
Tél : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07

YACOUB EL MANSOUR
CENTRE D'HÉMODIALYSE
Dr. JABRANE ABDELAZIZ
16/18, Bd Yacoub El Mansour, Casablanca
Extension RDC, Casablanca
Tél: 0522 98 49 55

INPE : 091079459 - INPEts : 090001355 - Patente : 35804252 - CNSS : 6009345 - IF 50255360

RC : 505177 - ICE : 002798903000088 E-mail: jabraneaziz@menara.ma

IF : 2221555

16/12/2022

Casablanca, le -----

Facture N° 4058/12/2022

Nom patient : KASSEDE FATIMA

Examen(s) réalisé(s) : ECHO DOPPLER RENAL

Date Examen(s) : 16/12/2022

Montant : 800 DH

Montant Produits : 0,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE
MONTANT TOTAL :
HUIT CENTS DIRHAMS



10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 93 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - ICE : 001686337000022



Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr. N. Faris

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Casablanca , le 16/12/2022

PATIENT : Mme. KASSEDE FATIMA
 MEDECIN TRAITANT : DR JABRANE ABDELAZIZ
 EXAMEN(S) REALISE(S) : ECHO DOPPLER RENAL

RADIO PANORAMIQUE DENTAIRE NUMÉRISÉE

DOPPLER COULEUR ET ENERGIE

Cher Docteur,
 Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

ECHO-DOPPLER RENAL

- ❖ Discret épanchement liquidien péri cardique.
- ❖ Les deux reins sont de taille, de morphologie et de situation normales, leurs contours sont réguliers. Ils sont moyennement dédifférenciés.
- ❖ Absence de dilatation des cavités pyelo-calicielles.
- ❖ Les artères rénales ont une paroi fine et régulière.
- ❖ L'étude doppler couleur et pulsé réalisé au niveau ostial, moyen hilaire et en intra rénal, met en évidence un spectre d'allure normale avec un temps de montée systolique normal. On note une augmentation des résistances de façon diffuse et bilatérale avec une nette augmentation des vitesses au niveau de l'artère rénale gauche.

AU TOTAL

Reins de taille normale, moyennement dédifférenciés avec une augmentation des vitesses et des résistances au niveau des différents sites étudiés, en rapport avec la néphropathie.

Confraternellement

DR N.FARIS

